

FILIÈRE Apiculture

Formation continue adulte

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - Apiculture

La formation :

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

DURÉE : 1200h - De octobre à Juin | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - Apiculture

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans..



Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Assurer le pilotage d'une entreprise apicole
- Conduire les processus de productions apicoles (miel, pollen, propolis, gelée royale, essaims...)
- Valoriser les produits apicoles
- Organiser le travail et de gérer les ressources humaines
- Gérer économiquement, financièrement et administrativement une exploitation apicole
- Transformer les produits de la ruche



Le contenu :

- Biologie de l'abeille
- Les différents types d'apicultures (histoire, fondements, filière)
- Régulation de l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gestion du travail
- Combinaison des différentes activités liée aux productions
- Mise en œuvre des opérations liées à la conduite de production
- Diagnostic d'une entreprise apicole à l'aide d'indicateurs technico économiques et financiers
- Réalisation des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- Commercialisation des produits ou services apicoles
- Négociation
- Transformation des produits de la ruche
- Diversification



Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en présentiel.

De octobre à juin (35 semaines).

Durée : 1200h.

920 heures en centre (cours, visites, pratique sur rucher pédagogique).

280h de stage en entreprise (positionnées essentiellement en avril-mai).

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS EN 2023

-

TAUX D'INSERTION EN 2023

83%

TAUX D'APPRÉCIATION EN 2023

67%



Evaluation et validation du diplôme :

Validation d'un diplôme de niveau 4 (niveau Bac).
7 blocs de compétences évalués par des mises en situations professionnelles.
Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE.



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, test de positionnement selon qualification.
Une expérience d'ouverture de ruche et une rencontre avec au moins un apiculteur professionnel sont fortement conseillées.
Un parcours de préparation à l'installation peut être proposé.



Et après ?

MÉTIER VISÉ :

Apiculteur professionnel, salarié sur une exploitation apicole, technicien apicole

POURSUITE D'ÉTUDES :

Possibilité de poursuivre par un certificat de spécialisation ou un BTS.
Un parcours de sécurisation de l'installation peut être proposé en fin de formation.



Tarif et financement :

13 € / heure (en centre) :

Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF, Plan Régional de Formation (Conseil Régional).



Le CFPPA de VENOURS vous accompagne pour le dossier de financement



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.
Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Gare ferroviaire à proximité.

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours